

Balade thermographique

Le 11 janvier a eu lieu la balade thermographique lors de laquelle les participants ont pu obtenir des informations sur les possibilités d'aide à la rénovation thermique proposée par le dispositif de Bourges Plus : énergie'nov.

Ce dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé, permet la mise en relation avec un groupement d'artisans qualifiés et l'information sur l'ensemble des aides financières existantes, dans le but d'améliorer le confort et la performance énergétique de la maison.

énergie'nov s'adresse également aux entreprises RGE du Cher, dans le but de former des groupements d'entreprises avec 7 corps de métier différents (isolation, menuiseries, étanchéité à l'air, maçonnerie, électricité, chauffage, ventilation) capables de répondre à des projets de rénovations globales et performantes énergétiquement.

Pour plus d'informations sur ce dispositif, contactez la Maison de l'Habitat :

- **par téléphone : 0 800 732 140 (N°Vert)**
- **par mail : [habitat@agglom-bourgesplus \[dot\] fr](mailto:habitat@agglom-bourgesplus.fr)**

Accueil sur Rendez-vous, 4 cours Avaricum, 18000 Bourges

LA MAISON DE L'HABITAT

POINT UNIQUE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DU PUBLIC SUR LES QUESTIONS D'HABITAT



Implantée en plein centre ville dans le quartier Avaricum à Bourges, la Maison de l'Habitat a vocation à être un lieu « ressources », identifiable et accessible pour les habitants et porteurs de projets de l'agglomération sur les questions d'Habitat et redynamisation du Cœur de Ville.

L'objectif est double : donner davantage de visibilité à l'action publique sur des politiques complexes (multiplicité d'acteurs et de dispositifs d'aides) et faciliter la mise en œuvre opérationnelle des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et des actions en lien avec les politiques d'attribution dans le parc social (Service d'information et d'Accueil du demandeur).

Elle abrite le service Habitat composé de 4 agents qui assurent l'animation du lieu.

LES SERVICES AU PUBLIC

- ☐ Information et orientation générale sur le logement
- ☐ Conseil et accompagnement des particuliers et porteurs de projet dans la réalisation de leur projet de travaux
- ☐ Accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subvention à l'amélioration de l'habitat et lien avec les partenaires financeurs (Anah, Action Logement, Conseil départemental, Ville de Bourges)
- ☐ Information et orientation des demandeurs de logement social
- ☐ A développer : Assurer des services complémentaires en proposant des permanences d'acteurs (ALEC/PFRE, CAUE, ADIL, SDAP etc.)



Vous pouvez également contacter l'Agence Locale de l'énergie et du Climat du Cher, par téléphone au **02 49 71 11 90**



Un accompagnement gratuit et personnalisé pour vos travaux de rénovation énergétique

